

FLASH F.F.A.M. N° 42 – 15 Décembre 2004

Circulaire d'Information destinée aux Présidents, responsables des associations des Amis des Moulins, aux correspondants de la FFAM ainsi qu'aux membres individuels.

F.F.A.M. Secrétariat : 343 rue Haute des Banchais – 49100 ANGERS. Tél. : 02 41 43 87 36 - Fax : 02 41 43 98 21. Site Web : www.moulinsdefrance.org, Courriel : ffam@moulinsdefrance.org

Bonnes fêtes de Noël Et bonne Année 2005

ÉDITO

Nous voici arrivés au mois de décembre, les fêtes qui se profilent avec leurs rassemblements en famille et entre amis, l'heure des cadeaux et des manifestations d'amitié, l'heure des bilans, et celle des promesses... l'heure de la concorde et de la tolérance.

A tous, je vous souhaite un très bon Noël et de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Dès le début 2005 nous reprendrons ensemble nos actions en faveur de nos moulins... ! en attendant, si je puis me permettre un petit conseil : profitez de cette période de vœux pour penser à remercier vos députés ou autres élus qui ont manifesté leur intérêt pour la sauvegarde de ce patrimoine que tous ensemble nous défendons.

C'est aussi le temps d'appeler les cotisations de vos adhérents pour 2005, n'hésitez pas à utiliser la maquette (...à « personnaliser » avec vos propres tarifs !) qui vous a été proposée, elle a été étudiée pour faciliter le travail à tous, elle a fait ses preuves quant à son efficacité. Vous pouvez la retrouver sur les sites Internet de la FFAM et de Moulins de France. Surtout n'oubliez pas la promotion de la revue de la fédération, dont nous préconisons de lier l'abonnement aux adhésions.

Annie BOUCHARD
Présidente de la FFAM

NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION

Au Bureau du 27 novembre

Notre réunion s'est déroulée dans une bonne ambiance de travail, en présence d'André Gaucheron, président d'honneur.

Notre travail a porté notamment sur le règlement intérieur, le Vademecum (Tout savoir sur la FFAM), le dépliant FFAM et la journée des présidents d'ARAM, ainsi que sur le projet de voyage 2005 prévu le premier week-end d'octobre.

Concernant les droits d'eau, de nombreuses modifications ont déjà été enregistrées sur l'avant projet (encore à l'étude), grâce à des actions efficaces menées par la FFAM, en partenariat avec l'ARF.

De nouveaux ouvrages sont déjà disponibles : Moulins petit-pied de Bretagne et une édition couleur du moulin à marée de Trégastel, agrémenté de photographies.

De nombreuses publications devraient voir le jour avec la reprise de la série « Les Moulins » arrêtée au numéro 15 : Moulins du Lot, Moulins du Canada, Moulins de Corse sont pratiquement rédigés.

Cette année, grâce à la mobilisation de tous, nous observons une augmentation du nombre d'adhérents et d'abonnements à Moulins de France. Cependant une majoration de certains tarifs a été décidée. Le tarif d'abonnement à Moulins de France passe ainsi à 14 € pour les adhérents d'associations affiliées à la FFAM.

A l'occasion du dixième anniversaire de la Journée des Moulins, une ouverture sur trois jours a été proposée, l'après midi du vendredi pour les écoles. L'affiche de cette journée exceptionnelle est à l'étude et une participation de nombreux partenaires est escomptée (Fondation du patrimoine, Ministère de la culture, ...).

Le congrès se déroulera du 27 au 29 mai à Bourg-Lastic avec un programme complet de visites, conférences et assemblée générale. Retenez ces dates !

Abonnements à Moulins de France.

Lisez attentivement les informations que vous envoie la Fédération à ce sujet. En effet, nous recevons des abonnements à tous les prix 14, 15, 15,50, 16,50 €. Pour 2005, **paiement en Janvier, comme c'est la règle**, le tarif plein est de **21 €**, le tarif réduit (membre d'une association ou de la SMI) de **14 €**. Le secrétariat ne peut faire d'avoir à ceux qui ont payé trop. Toutes les associations adhérentes reçoivent un exemplaire compris dans la cotisation. Les associations peuvent revoir des exemplaires supplémentaires au tarif de 4 € et des exemplaires anciens, pour la publicité (5 € les 10 exemplaires). Certains chèques nous parviennent jusqu'à 6 mois après leur date d'émission : les chèques individuels d'abonnement doivent être envoyés à la FFAM dans les meilleurs délais. De son côté, la FFAM fait les envois dans un délai de 48 heures sauf rupture de stocks.

En 2005, le 10e anniversaire de la Journée des moulins

Le conseil d'administration de la FFAM souhaite que ce 10e anniversaire soit marqué par des animations particulières : nous avons pensé annoncer 3 journées de manifestations, vendredi 17 samedi 18 et dimanche 19 juin, en proposant plus spécialement le vendredi pour les scolaires. Chaque association doit donc dès maintenant informer les propriétaires de moulins qui y participent habituellement, afin de recenser ceux qui pourront s'associer à cette action élargie et prendre contact avec les services compétents de l'Education nationale. Il serait bon également de motiver des propriétaires en plus grand nombre !

Pétitions pour la défense des moulins.

Elles peuvent encore être signées et envoyées jusqu'au 15 janvier 2005.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

L'association des Amis des Moulins du Mantois-Vexin

Le Président Raymond Gillet nous donne des nouvelles de son assemblée générale et de sa participation à la 556^e Fête des Oignons à Mantes-la-Jolie, le 12 décembre. C'est une journée consacrée aux traditions, aux savoir-faire locaux, aux échanges inter-régions, à la ruralité. De nombreux stands répartis en centre ville, accueillent les nombreux visiteurs : démonstrations de tissage, broderie, fabrication de cordes, sparterie, travail du cuir, de la terre et de la pierre, maréchalerie, ferronnerie, fabrication de charbon de bois. On cuit le pain au four à bois, on fait la soupe à l'oignon, qui a son concours. Une pyramide d'oignons est dressée sur la place centrale ; le stand des Amis des Moulins est présent. Tout cela se déroule dans une ambiance festive et chaleureuse. Mantes-la-Jolie n'est pas seulement la ville des « sauvageons » !! Annie BOUCHARD a profité de cette occasion pour prendre contact avec l'association. Elle a passé avec nos amis du Mantois-Vexin une journée agréable et fructueuse.

NOUVELLES DES MOULINS

Moulin de Crevoux

Le chantier de sa restauration est presque achevé : il faut remettre en place les potences pour lever les meules et les mécanismes d'entraînement, faire des protections pour la sécurité du public, et l'amélioration paysagère des abords. Enfin l'EDF fera l'enfouissement de la ligne électrique ce qui supprime les poteaux, trop agressifs. L'ensemble a très belle allure. Suivant les indications de l'architecte Michel Marin, c'est l'association "Le Gabion", spécialisée dans les valorisations du Patrimoine ancien, qui a entièrement pris le chantier en charge. Respect des matériaux et des éléments d'origine. La chambre du meunier, avec sa table, son lit, subsiste dans son état inchangé, avec les traces de suie, causées par le petit poêle. La cheminée, indispensable pour l'extraction de l'huile de noix qui avait disparu, a été reconstruite en prenant modèle sur celle du moulin Borel. La teinte des murs, sans être patinée, donne une impression de moulin toujours occupé, en état de fonctionner. Cette restauration tout à fait réussie donne entière satisfaction à la commune et à notre association. Nous pensons faire une belle inauguration au printemps. Déjà des subventions sont demandées pour le chantier suivant : la remise en état de la prise d'eau et du canal afin de pouvoir plus tard, faire tourner une meule et produire de la farine.

Nouvelles communiquées par Antoine Lancelot Amis des Moulins de l'Embrunais (ARAM Provence).

Le Moulin du Pont Gaudalin, à Sion-les-Mines a les honneurs de Rustica Hebdo.

Très souvent l'hebdomadaire « Rustica Hedo » se fait l'écho de nos moulins. Le numéro du 15 décembre présente en une dizaine de lignes le moulin de notre ami Monsieur Albert CAVÉ, qui est devenu au fil des ans un site incontournable du nord de la Loire-Atlantique. Le moulin a changé sa roue en 2004 ; elle fait de la farine de blé et de sarrasin, et cuit le pain dans les grandes occasions. La FFAM remercie Rustica Hebdo pour cette discrète mais efficace promotion des moulins anciens.

PARTENAIRES

S.A.R.L AdEPA : pour l'équipement de petits sites hydrauliques

Est spécialisée dans les équipements de production d'énergie électriques pour les petits sites hydrauliques. ELECHYDRAU est un produit innovant, très fiable et capable de produire une énergie de qualité. Cette machine apporte une solution pour un créneau de production intéressant pour les propriétaires de moulins, avec une production de 220 V – 5 ou 10 KW. Elle comprend un alternateur, un multiplicateur et un système de contrôle électronique VISPA.

S'adresser : SARL AdEPA, 22 rue de Scissy – 50300 SAINT SENIER-SOUS-AVRANCHES. Tél : 02 33 70 93 11 – Télécopie : 02 33 48 48 49. Courriel : jean.blanchet@adepa-fr.com. Site : www.adepa-fr.com

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le Moulin à marée de Trégastel.

André GAUCHERON.

Exposé fait par André GAUCHERON au Symposium de TIMS en 1982. Ce fut la première manifestation d'un molinologue français et l'entrée de la France dans la molinologie internationale.

21 x 29,7, 20 pages, texte en français et en anglais. 2 versions : une en noir et blanc : 6 € franco ; l'autre en couleurs : 10 € franco.

Quand résonnaient meules et tamis

Michel USSEL

La plupart des récits, dans cet ouvrage, sont des témoignages recueillis chez des meuniers âgés, dignes de respect, qui connurent l'époque glorieuse des moulins à meules. Il ont accueilli l'auteur d'une manière chaleureuse : il était des leurs, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de meunier, ils pouvaient dialoguer en parlant le même langage. Ces meuniers avaient tous des choses à raconter depuis leur prime jeunesse, le placement à l'âge de onze à douze ans, le dur apprentissage, la belle époque marquée par le conflit sanglant de 14/18 dont ils furent les acteurs, comment après maintes péripéties ils sont devenus propriétaires. Et surtout ces anecdotes qui peuplaient leur mémoire. Tous regrettaient ce passé où l'on prenait le temps de vivre.

Michel Ussel nous avait habitué à des ouvrages techniques, « Les micro centrales », « Du rouet à la roue ». Il a quitté ce monde mais il nous laisse ce livre de témoignages au style tendre et chaleureux, parfois flamboyant, que ceux qui aiment les moulins, les meuniers, la campagne, liront d'un trait. En voici un exemple :

« Je sens encore ses parfums mélangés de grains et de farine de meules, les odeurs de la basse-cour, des fleurs des champs, des andains fumant au soleil, la saveur d'une cuisine mijotée dans l'âtre de la cheminée, la rafraîchissante ondée d'un orage d'été avivant la fougue du ruisseau, le spectacle d'un rude matin d'hiver, sur la nature quand les premiers rayons de soleil irisent les perles de givre ».

Ouvrage 24 x18, 120 pages, Novembre 2004. Éditions OL CONTOU – 24260 Le Bugue. Prix : 20 €

Moulins du Cuir et de la Peau

Moulins à tan et à chamoiser en France, XII^e – XX^e siècle

Jean-Pierre AZÉMA

« Moulins du cuir et de la peau » s'est donné pour ambition d'expliquer la nature et les différences de ces deux matières, nobles, merveilleuses, irremplaçables. Ce livre révèle, de manière originale, sous un jour nouveau, les cuirs et peaux à travers les moulins et les hommes qui les ont fidèlement servis, avant la révolution du tannage minéral au chrome.

« Moulins du cuir et de la peau » accorde d'abord une place particulière à la production des écorces qui, après broyage dans un moulin, donne cette matière naturelle et fragile, le tan. Sont ensuite traitées les usines d'extraits tannants de châtaigniers, qui ont aussi apporté nouveauté et modernité dans les pratiques de ce vieux métier. Enfin l'ouvrage aborde la question des moulins à chamoiser, spécialisés dans le foulage des peaux, tannées avec de l'huile de poisson.

« Moulins du cuir et de la peau » présente la première synthèse consacrée à ces industries oubliées, où des ouvriers ont sans relâche œuvré pour donner des produits de qualité, presque éternels.

C'est une bonne nouvelle qu'Édicentre Créer, éditeur à Nonnette dans le Puy-de-Dôme, reprenne cette belle série « Métiers, Techniques et Artisans », dont nous avons apprécié les premiers titres, « Moulins du papier », « les Moulins à Mer » et « Sagards des Vosges » entre autres.

Ouvrage relié 21 x 29,7, 216 pages, illustré par de nombreux dessins et cartes au trait, cartes postales anciennes, photos en noir et blanc et en couleurs. Éditions Créer, collection Métiers, Techniques et Artisans. 4^e trimestre 2004. Prix : 45 €.

Bulletins d'associations reçus à la FFAM

Lou Farinel – n° 17 – Novembre 2004. Bulletin de l'ARAM du Tarn. Dans son « mot de la présidente » Madame Rivayrand se réjouit du travail que font les meuniers pour conserver leur patrimoine ; elle demande aux adhérents de participer plus aux activités, car dit-elle « l'association ne doit pas devenir un « confessionnal » de service où l'on adhère lorsqu'on a des problèmes à régler... ». Elle remercie les parlementaires du Tarn pour leur intervention auprès du Ministre pour défendre les moulins, avec cette petite remarque (seul le député UMP n'a pas répondu, comme il réside à Paris, il ne doit pas savoir ce qu'est un moulin !!). Et toc. Le bulletin annonce la Journée des présidents d'ARAM, fait le point sur les droits d'eau et se fait l'écho du Colloque du 9 juin à Paris sur les Énergies nouvelles renouvelables et la réunion du Comité de Bassin Adour-Garonne, le 29 octobre à Toulouse. Suivent quelques nouvelles des moulins du Tarn et le rappel du calendrier et ... de la cotisation 2004.

Pensée : L'humilité est l'antichambre de toutes les perfections (Marcel Aimé)

CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT LES SITES INTERNET DE LA F.F.A.M.

www.moulinsdefrance.org et moulinsdefrance.free.fr

« Du nouveau tous les jours »

La meule à huile et la presse du Moulin de Crévoux (Haute-Alpes)

